

Service instructeur
Service du Développement Culturel

N° 7e/49-06

Service consulté

PROGRAMMATION DES AIDES AUX BATIMENTS A VOCATION CULTURELLE

Résumé : Dans le cadre de l'aide aux bâtiments communaux et associatifs à vocation culturelle, il vous est proposé de programmer définitivement deux opérations pour un montant de 93 351 €.

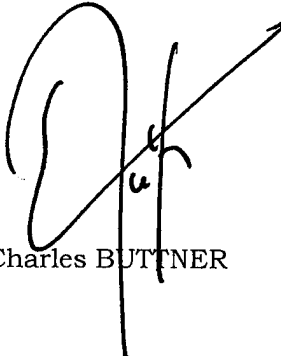
Lors de sa séance budgétaire du 8 décembre 2005 (rapport 2006/I-7e-05), l'Assemblée départementale a donné délégation à la Commission Permanente pour programmer en 2006 les dossiers éligibles au titre de l'aide aux bâtiments à vocation culturelle dans la limite de l'autorisation de programme votée de 450 000 €.

A ce jour, 14 opérations ont été engagées pour un montant de 279 369 €.

Il vous est proposé de programmer définitivement deux projets d'investissement qui ont été examinés par la Commission de la Culture et du Patrimoine au cours de ses réunions des 9 mars 2005, 27 septembre et 22 novembre 2006 et dont les dossiers ont été complétés depuis par les maîtres d'ouvrage par la production d'ordres de services ou de factures.

Ces deux opérations représentent un volume d'engagement de subventions de 93 351 € et vous sont récapitulées dans le tableau annexé au rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer étant précisé que les montants nécessaires seront prélevés sur les crédits inscrits au Chapitre 204 Fonction 311 Nature 20414 Programme D013.



Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 08 DÉCEMBRE 2006

**Bâtiments communaux à vocation culturelle
PROGRAMME 2006**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
BVC03020	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN Création d'espaces d'animations culturelles Cf Avis favorable de la Commission de la Culture et du Patrimoine du 9 mars 2005 et du 22 novembre 2006 et courrier du Président du Conseil Général du 1 ^{er} juin 2006 relatif au cumul FDAI/subvention culturelle pour le projet de réhabilitation de la zone économique de Wesserling (friche industrielle CDT)	307 800,00	30 %	92 340,00
BVC03035	KRUTH Remplacement des fenêtres des locaux de musique Avis favorable de la Commission de la Culture et du Patrimoine du 27 septembre 2006	3 264,00	31 %	1 011,00
			Total	93 351,00

REÇU A LA PRÉFECTURE
11 DEC. 2006